

Conseil du 6^{ème} arrondissement
17 mai 2022

Question orale, présentée par François Comet, Conseiller d'arrondissement, élu socialiste - Groupe Paris En Commun, relative au budget des conseils de quartier.

Mis en place début 2021, les conseils de quartier du 6^{ème} arrondissement ont reçu une première notification très succincte de leur budget en février 2022.

Les dotations communiquées étaient inférieures, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, aux montants votés lors des conseils d'arrondissement des 22 juin et 21 novembre 2021.

Le directeur général des services a indiqué qu'une partie des crédits des conseils de quartier de l'année 2020 avaient été utilisés pour le fonctionnement du Centre de Vaccination implanté dans la Mairie. A cette date, les Conseils de Quartier de la nouvelle mandature n'étaient pas encore constitués. Aucun chiffre précis n'a été fourni.

Afin que les conseils de quartier puissent avoir une vision globale et exacte de leur dotation et donc engager des projets en conséquence, pouvez-vous, Monsieur le Maire :

- **Fournir à chaque conseil de quartier les budgets 2020, 2021 et 2022 les concernant avec les dotations, le consommé par opération et les reports d'une année sur l'autre,**
- **Faire mettre en place un suivi de ces budgets qui soit régulièrement communiqué aux conseils de quartier,**
- **Concernant les opérations pour lesquelles la Mairie ponctionne l'enveloppe de fonctionnement des conseils de quartier (bourse aux vélos, brocante, ...) indiquer quel est le cout total par opération et donc le pourcentage financé par les conseils de quartier,**
- **Dans le cas du centre de vaccination, la mairie de Paris a doté les arrondissements de budgets destinés à en couvrir les frais. A quoi ont été utilisées les sommes prélevées sur le budget des conseils de quartier ?**